



Suivi des financements du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air sur la période 2016-2020

**Laboratoire Central de Surveillance
de la Qualité de l'Air**

**Suivi des financements du dispositif national de
surveillance de la qualité de l'air sur la période 2016-2020**

Axel Fouqueau

LNE

Juin 2023

Vérification : Tatiana Macé

Approbation : Marc Durif

LE LABORATOIRE CENTRAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air est constitué des laboratoires de l'IMT Nord Europe, de l'Ineris et du LNE. Il mène depuis 1991 des études et des recherches à la demande du Ministère chargé de l'environnement, et en concertation avec les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA). Ces travaux en matière de pollution atmosphérique ont été financés par la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (bureau de la qualité de l'air) du Ministère chargé de l'Environnement. Ils sont réalisés avec le souci constant d'améliorer le dispositif de surveillance de la qualité de l'air en France en apportant un appui scientifique et technique au ministère et aux AASQA.

L'objectif principal du LCSQA est de participer à l'amélioration de la qualité des mesures effectuées dans l'air ambiant, depuis le prélèvement des échantillons jusqu'au traitement des données issues des mesures. Cette action est menée dans le cadre des réglementations nationales et européennes mais aussi dans un cadre plus prospectif destiné à fournir aux AASQA de nouveaux outils permettant d'anticiper les évolutions futures.

TABLE DES MATIERES

RESUME	7
ABSTRACT	8
1. OBJECTIFS ET METHODE.....	9
2. TOTAL DES FINANCEMENTS DU DISPOSITIF NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L’AIR.....	10
3. AASQA.....	14
3.1 Financements	15
3.1.1 Financement total des AASQA	15
3.1.2 Répartition entre fonctionnement et investissement des financements.....	15
3.2 Analyse des charges	16
3.2.1 Comptes de résultat	16
3.2.2 Comptabilité analytique	18
4. LCSQA.....	19
5. PREV’AIR	21
6. GLOSSAIRE & DEFINITIONS.....	23

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Répartition des financements du dispositif de surveillance de la qualité de l'air entre le LCSQA, Prev'Air et les AASQA, pour les 5 derniers exercices clos.....	12
Figure 2: Répartition, par collège, des parts des financements de la surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.	12
Figure 3: Distribution moyenne, par collège, du financement de la surveillance de la qualité de l'air, pour les 5 derniers exercices clos.	13
Figure 4: Evolution du financement total du dispositif de surveillance de la qualité de l'air par habitant (axe droit) et par km ² (axe gauche), sur les 5 derniers exercices clos.	13
Figure 5: Répartition des financements totaux, par collège, sur les 5 derniers exercices clos.	15
Figure 6: Répartition des financements de fonctionnement et d'investissement sur les 5 derniers exercices clos.	16
Figure 7: Distribution des charges d'exploitation, hors dotation aux amortissements, sur les 5 derniers exercices clos (en variation par rapport à n-1).	16
Figure 8: Nombre d'ETP (axe droit) et part du coût salarial (axe gauche) dans le total des charges d'exploitation, hors fonds dédiés et amortissements, sur les 5 derniers exercices clos.....	17
Figure 9: Evolution des financements du LCSQA sur les 5 derniers exercices clos.....	20

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: Financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.*Version non corrigée des variations liées à l'acquisition des locaux d'Airparif (12,8M€).	7
Tableau 2: Répartition des financements par entités et organismes bénéficiaires, sur les 5 derniers exercices clos.	11
Tableau 3: Evolution des charges de personnel et des effectifs ETP sur les 5 derniers exercices clos.....	17
Tableau 4: Coût de la surveillance réglementaire pour les différents points de l'arrêté du 19 Avril 2017 sur les exercices clos 2017, 2018, 2019 et 2020 (fdp= frais de personnel).	18
Tableau 5: Coût de la surveillance par habitant et par km ² basé sur la comptabilité analytique.....	18
Tableau 6: Financements du LCSQA sur les 5 derniers exercices clos.	19
Tableau 7: Evolution des charges de mise en œuvre opérationnelle du système Prev'Air sur les 5 derniers exercices clos.	21

RESUME

En France, la surveillance de la qualité de l'air est obligatoire depuis 1996.

Le ministère en charge de l'environnement définit la réglementation relative à la surveillance des polluants atmosphériques et est responsable de la coordination de la surveillance des polluants réglementés dans l'air. Il publie chaque année le bilan national de la qualité de l'air.

Le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air est constitué de trois acteurs à savoir :

- le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA) ;
- les 18 Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) ;
- le consortium Prev'Air.

Les missions confiées par l'Etat à ces trois acteurs du dispositif national de surveillance sont définies dans le code de l'environnement et dans l'arrêté du 16 avril 2021 (qui remplace celui du 19 avril 2017) relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Le Plan National de Surveillance de la Qualité de l'Air ambiant (PNSQA) définit les orientations organisationnelles, techniques et financières du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air sur la période 2016-2021.

L'article 27 de l'arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant dispose que le LCSQA est tenu d'« effectuer le suivi du coût de la mise en œuvre de la surveillance » de la qualité de l'air. Tel est l'objet de ce rapport qui analyse les évolutions budgétaires du dispositif, sur les 5 dernières années.

En 2020, le financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air est de 76,5M€, ce qui représente une augmentation de 11% sur 5 ans. En 2020, l'Etat finance le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air, directement par des subventions à hauteur de 36,0% et par des moindres recettes fiscales via la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à hauteur de 30,7%.

Le financement des AASQA représente 92,7% du financement total de la surveillance de la qualité de l'air sur la période, en augmentation sur 5 ans, passant de 92,0% en 2016 à 93,2% du financement total en 2020. En 5 ans, les financements des AASQA ont augmenté de 13% passant de 63,4M€ en 2016 à 71,4M€ en 2020.

Les financements du LCSQA représentent 6,9% sur la période ; ils sont en baisse sur 5 ans passant de 7,5% du financement total du dispositif en 2016 à 6,5% en 2020. La baisse est de 4,1% depuis 2016.

Le financement de la mise en œuvre opérationnelle de la plate-forme Prev'Air est en baisse de 30,7% sur 5 ans, passant de 357k€ en 2016 à 248k€ en 2020, représentant 0,4% du financement total de la surveillance de la qualité de l'Air sur la période.

	2016 (€)	2017 (€)	2018 (€)	2019 (€)	2020 (€)
Total Etat	23 566 875	24 162 990	23 870 740	24 714 520	27 519 705
Total dons TGAP	25 612 490	26 815 066	25 753 175	24 946 522	23 480 935
Total collectivités	13 747 972	15 053 252	15 519 739	15 496 878	17 609 540
Contribution entreprises	3 014 662	2 166 038	1 623 188	3 452 094	2 903 933
Total autres	2 001 262	15 372 530	3 349 905	3 482 426	3 304 021
Etudes et activités annexes	919 365	980 575	862 017	958 337	1 729 494
Total financement de la qualité de l'air	68 862 626	84 550 451	70 978 764	73 050 777	76 547 628

Tableau 1: Financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.*Version non corrigée des variations liées à l'acquisition des locaux d'Airparif (12,8M€).

ABSTRACT

Article 27 of the order of April 16, 2021 relating to the national ambient air quality monitoring system provides that the LCSQA is required to "monitor the cost of implementing monitoring" of air quality. This is the purpose of this report, which analyzes the quantified changes to the system over the last 5 years.

In 2020, the total funding for the national air quality monitoring system is €76.5 million, which represents an increase of 11% over 5 years. In 2020, the State will finance the national air quality monitoring system through subsidies, up to 36.0% and through lower tax revenue via the general tax on polluting activities (TGAP) up to 30.7%.

AASQA funding represents 92.7% of total air quality monitoring funding over the period, increasing over 5 years from 92.0% in 2016 to 93.2% of total funding in 2020. In 5 years, AASQA funding has increased by 13% from €63.4M in 2016 to €71.4M in 2020.

The financing of the LCSQA represents 6.9% over the period; they are down over 5 years, going from 7.5% of the total financing of the scheme in 2016 to 6.5% in 2020. The drop is 4.1% since 2016.

Funding for the operational implementation of the Prev'Air platform is down 30.7% over 5 years, from €357k in 2016 to €248k in 2020. Due to its structure and method of financing, only the cost of operational implementation of the Prev'Air system, excluding scientific development work, can be easily estimated. Funding for the operational implementation of Prev'Air represents 0.4% of the total funding for air quality monitoring over the period.

1. OBJECTIFS ET METHODE

Ce rapport analyse les évolutions des financements du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air depuis 2016 jusqu'à 2020 de manière globale ainsi que par membre du dispositif.

Les données de ce rapport sur le financement des AASQA correspondent au traitement national des données annuelles saisies par chaque AASQA dans le logiciel Gestion'Air. Gestion'Air est l'outil national de suivi financier et comptable des AASQA ainsi que l'outil d'instruction de leurs demandes de subventions ; il a été développé et est géré par le LCSQA.

Par conséquent, le LCSQA ne peut pas être tenu comme responsable des éventuelles erreurs présentes dans ce rapport liées à des données d'entrée erronées. Cependant, les AASQA et Atmo France ont été mises à contribution pour une relecture et une validation des données concernant les AASQA. De plus, les opérations inter-AASQA n'ont pas fait l'objet de retraitement (ce retraitement ayant pour but la neutralisation des opérations inter-AASQA). Ces opérations de mutualisation avoisinent les 0,9 M€ en moyenne chaque année.

En 2017, une AASQA a fait l'acquisition de ses locaux via un prêt immobilier de 12,8 M€. Cette opération immobilière exceptionnelle fausse les tendances de fond en faisant apparaître une forte augmentation du collège « autres » (+ 12,8 M€) et impactant le montant total du financement des AASQA. Cette hausse n'est pas corrigée et apparaît dans le collège « autres » dans les chiffres 2017 de ce rapport.

Enfin, suite à une harmonisation des présentations comptables entre deux AASQA (liée à leur fusion), la consolidation nationale de leurs comptes de résultat faisait apparaître une baisse des dons au titre de la TGAP à hauteur de 2,2 M€ en 2016 par rapport aux années précédentes. Cela induit également une baisse d'environ 1M € pour la TGAP d'investissement pour l'année 2017. Cette baisse est liée à un changement d'écriture comptable.

Les travaux et études des membres du LCSQA sont subventionnés à 100% pour l'Ineris et 80% pour le LNE et l'IMT Nord Europe par l'Etat. Ainsi, les données concernant le financement du LCSQA sont issues des annexes financières fournies par chaque membre au ministère chargé de l'environnement lors des demandes annuelles de subvention ainsi que des annexes financières des conventions supplémentaires le cas échéant. Les chiffres présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte des montants abondés par le LNE et IMT Nord Europe dans le cas de financements de l'Etat, ni par l'Ineris dans le cas du financement de l'Agence Française pour la Biodiversité en 2016 et 2017.

Les données concernant le financement de Prev'air ont été fournies par l'Ineris en charge du fonctionnement opérationnel et de la maintenance évolutive et corrective de la plateforme Prev'air.

2. TOTAL DES FINANCEMENTS DU DISPOSITIF NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR

Le financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air est en augmentation depuis 2016 (

Entité	Année	AASQA	LCSQA	Prev'Air	Total
Etat	2016	18 137 340	5 072 535	357 000	23 566 875
	2017	18 748 509	4 878 552	535 929	24 162 990
	2018	18 708 243	4 878 610	283 887	23 870 740
	2019	19 607 578	4 878 550	228 392	24 714 520
	2020	22 393 260	4 878 945	247 500	27 519 705
	Moyenne	19 518 986	4 917 438	330 542	24 766 966
Collectivités	2016	13 747 972			13 747 972
	2017	15 053 252			15 053 252
	2018	15 519 739			15 519 739
	2019	15 496 878			15 496 878
	2020	17 609 540			17 609 540
	Moyenne	15 485 476			15 485 476
Total dons TGAP et contribution des entreprises	2016	28 627 152			28 627 152
	2017	28 981 104			28 981 104
	2018	27 376 363			27 376 363
	2019	28 398 616			28 398 616
	2020	26 384 868			26 384 868
	Moyenne	27 953 621			27 953 621
Autres	2016	1 921 718	79 544		2 001 262
	2017	15 156 088	216 442		15 372 530
	2018	3 014 562	335 343		3 349 905
	2019	3 249 926	232 500		3 482 426
	2020	3 240 521	63 500		3 304 021
	Moyenne	5 316 563	185 466		5 502 029
Etudes et activités annexes	2016	919 365			919 365
	2017	980 575			980 575
	2018	862 017			862 017
	2019	958 337			958 337
	2020	1 729 494			1 729 494
	Moyenne	1 089 958			1 089 958
Total	2016	63 353 547	5 152 079	357 000	68 862 626
	2017	78 919 528	5 094 994	535 929	84 550 451
	2018	65 480 924	5 213 953	283 887	70 978 764
	2019	67 711 335	5 111 050	228 392	73 050 777
	2020	71 357 683	4 942 445	247 500	76 547 628
	Moyenne	69 364 603	5 102 904	330 542	74 798 049

Tableau 2, Figure 1).

Entité	Année	AASQA	LCSQA	Prev'Air	Total
Etat	2016	18 137 340	5 072 535	357 000	23 566 875
	2017	18 748 509	4 878 552	535 929	24 162 990
	2018	18 708 243	4 878 610	283 887	23 870 740
	2019	19 607 578	4 878 550	228 392	24 714 520
	2020	22 393 260	4 878 945	247 500	27 519 705
	Moyenne	19 518 986	4 917 438	330 542	24 766 966
Collectivités	2016	13 747 972			13 747 972
	2017	15 053 252			15 053 252
	2018	15 519 739			15 519 739
	2019	15 496 878			15 496 878
	2020	17 609 540			17 609 540
	Moyenne	15 485 476			15 485 476
Total dons TGAP et contribution des entreprises	2016	28 627 152			28 627 152
	2017	28 981 104			28 981 104
	2018	27 376 363			27 376 363
	2019	28 398 616			28 398 616
	2020	26 384 868			26 384 868
	Moyenne	27 953 621			27 953 621
Autres	2016	1 921 718	79 544		2 001 262
	2017	15 156 088	216 442		15 372 530
	2018	3 014 562	335 343		3 349 905
	2019	3 249 926	232 500		3 482 426
	2020	3 240 521	63 500		3 304 021
	Moyenne	5 316 563	185 466		5 502 029
Etudes et activités annexes	2016	919 365			919 365
	2017	980 575			980 575
	2018	862 017			862 017
	2019	958 337			958 337
	2020	1 729 494			1 729 494
	Moyenne	1 089 958			1 089 958
Total	2016	63 353 547	5 152 079	357 000	68 862 626
	2017	78 919 528	5 094 994	535 929	84 550 451
	2018	65 480 924	5 213 953	283 887	70 978 764
	2019	67 711 335	5 111 050	228 392	73 050 777
	2020	71 357 683	4 942 445	247 500	76 547 628
	Moyenne	69 364 603	5 102 904	330 542	74 798 049

Tableau 2: Répartition des financements par entités et organismes bénéficiaires, sur les 5 derniers exercices clos.

La répartition des financements sur la période 2016-2020 entre le LCSQA, les AASQA et Prev'Air est représenté sur la Figure 1. En moyenne, de 2016 à 2020, les AASQA ont reçu 92,7% des financements du dispositif de surveillance de la qualité de l'air, le LCSQA 6,8% et Prev'Air 0,4%.

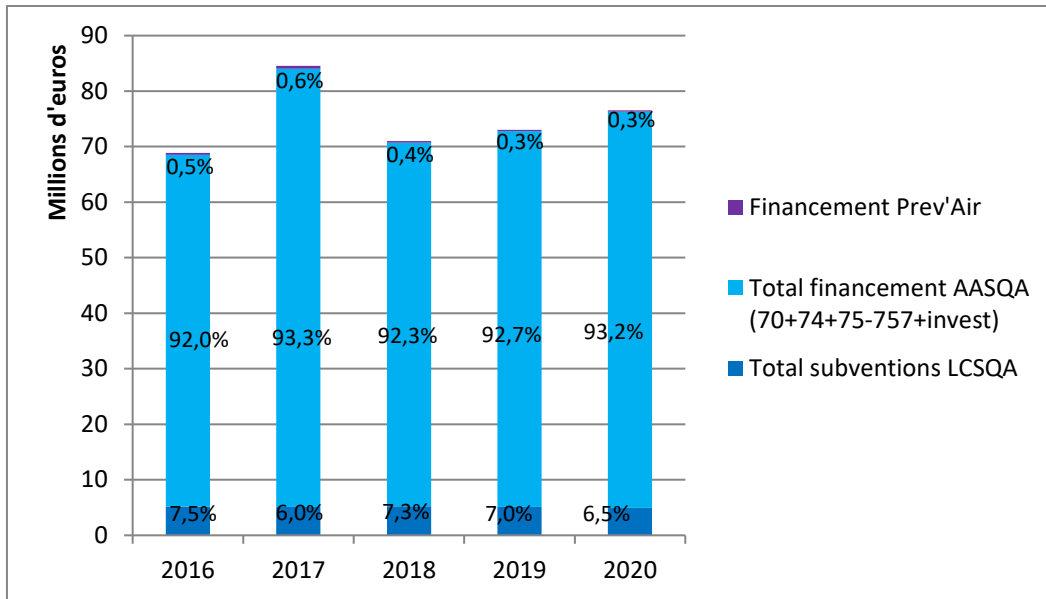


Figure 1: Répartition des financements du dispositif de surveillance de la qualité de l'air entre le LCSQA, Prev'Air et les AASQA, pour les 5 derniers exercices clos.

Le financement de la surveillance de la qualité de l'air est assuré par plusieurs collèges (Figure 2, Figure 3). Tandis que le LCSQA et Prev'air sont quasi exclusivement financés par l'Etat (minimum de 94% sur la période 2016-2020), les AASQA ont des financements plus variés.

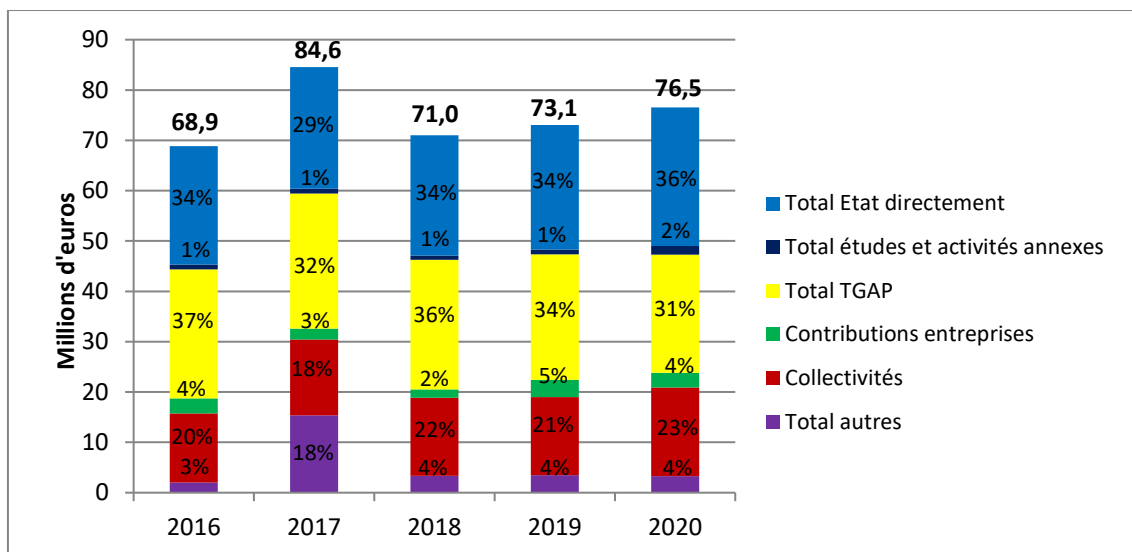


Figure 2: Répartition, par collège, des parts des financements de la surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.

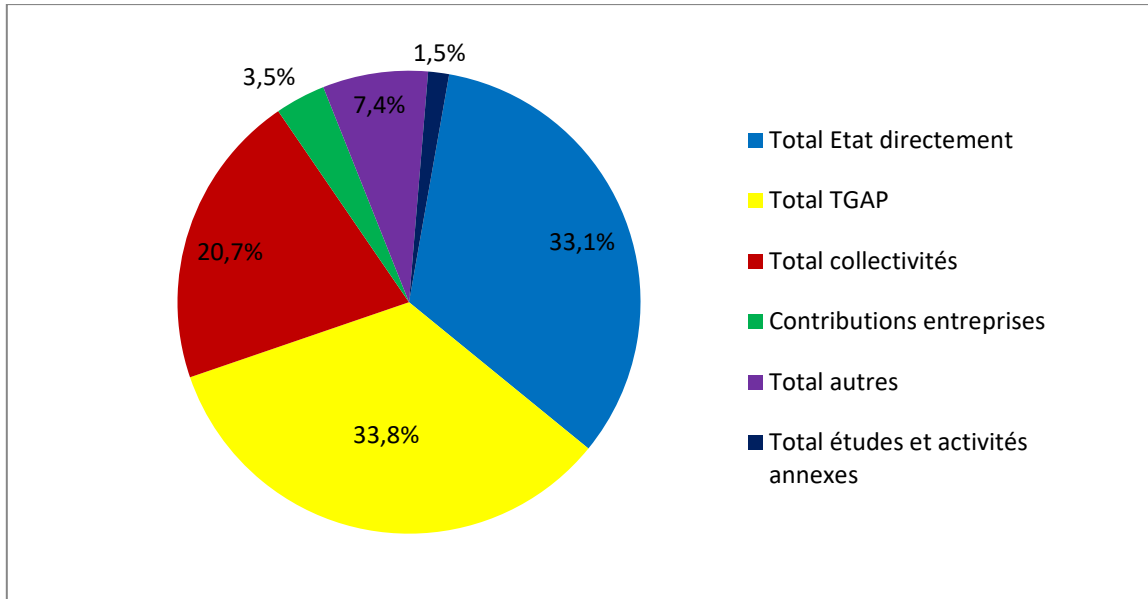


Figure 3: Distribution moyenne, par collège, du financement de la surveillance de la qualité de l'air, pour les 5 derniers exercices clos.

Rapporté par km² et par habitant (Figure 4), le financement total de la surveillance de la qualité de l'air est en augmentation entre 2016 et 2020 avec respectivement +11,2% et +10,4%. La moyenne sur la période 2016-2020 est de 118,2€ par km² et 1,1€ par habitant. La comptabilité analytique des AASQA permet d'affiner ces résultats (voir 3.2.2).

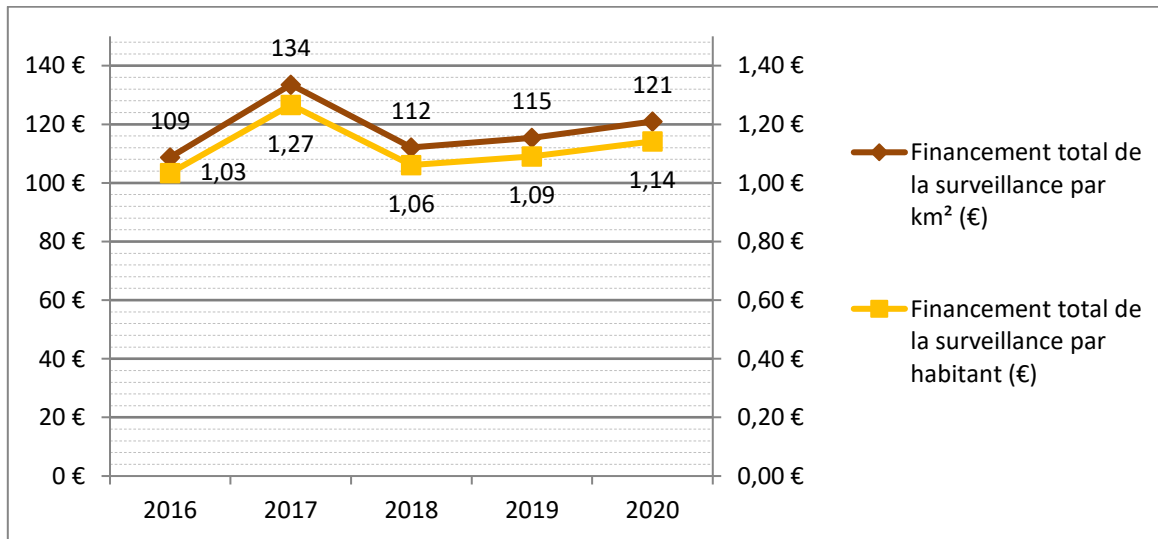


Figure 4: Evolution du financement total du dispositif de surveillance de la qualité de l'air par habitant (axe droit) et par km² (axe gauche), sur les 5 derniers exercices clos.

3. AASQA

Les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) :

Ce sont des associations « loi 1901 », agréées par le ministère en charge de l'environnement. Précédemment définies par l'arrêté du 21 octobre 2010 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air et à l'information du public, les missions des AASQA ont été actualisées et précisées dans l'arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Dans chaque région, l'Etat confie à l'AASQA entre autres les missions suivantes (article 3 de l'arrêté) :

- La surveillance et l'évaluation de la qualité de l'air à l'aide d'un réseau de stations de mesures (il y en a environ 650 réparties sur le territoire national) et d'outils de modélisation pour les polluants réglementés ;
- La diffusion au public des informations et prévisions relatives à la surveillance de la qualité de l'air ;
- En cas de pics de pollution, la transmission aux préfets des informations relatives aux dépassements ou prévisions de dépassements des seuils d'information et de recommandations ou des seuils d'alerte ;
- La réalisation de l'inventaire régional spatialisé des émissions de polluants atmosphériques et de leurs précurseurs ;
- L'évaluation de l'impact des Plans de protection de l'atmosphère (PPA) sur la qualité de l'air.

L'organe délibérant des AASQA doit associer des représentants des quatre collèges suivants :

- Etat (directions régionales chargées de l'environnement, agences régionales de santé, etc.) ;
- Collectivités territoriales (Conseils régionaux, Conseils départementaux, intercommunalités, communes, etc.) ;
- Etablissements contribuant à l'émission des substances surveillées (industriels locaux, chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture, etc.) ;
- Personnalités qualifiées (médecins, scientifiques, chercheurs, associations de défense de l'environnement, associations de consommateurs, associations de représentants de santé, etc.).

Le financement de leurs activités est multipartite et se répartit entre des subventions de l'Etat et des collectivités locales ainsi que des dons versés par des industriels assujettis à la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui sont déduits du montant de la TGAP à acquitter par l'industriel.

Fin 2014, une nouvelle AASQA a été créée à Mayotte. Enfin, suite à la fusion des régions, 16 AASQA ont fusionné en 2016 pour passer de 27 à 18 AASQA, afin de respecter le Code de l'environnement qui prévoit une seule AASQA par région administrative.

En 2000, les AASQA ont créé **Atmo France** pour les représenter au niveau national et partager expertise et moyens. Atmo France poursuit un objectif d'intérêt général : contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif assurant la surveillance de la qualité de l'air et l'évaluation des actions visant à l'améliorer. Cette fédération a ainsi pour missions principales de représenter les AASQA ; d'organiser entre elles les échanges, la mutualisation et la solidarité ; d'identifier les grands enjeux liés à l'air et de prendre part aux débats ; et enfin de contribuer à la diffusion de l'information et de conduire des actions de sensibilisation auprès des différents acteurs nationaux (préfets, élus, Ministères...).

3.1 Financements

3.1.1 Financement total des AASQA

Le financement des AASQA est en augmentation sur la période 2016-2020 de 12,6%.

Les entreprises soumises à la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour les émissions dans l'air bénéficient d'une réduction d'impôt de 100% pour les dons aux AASQA (dans la limite d'un plafond fixé par la loi). Ces dons représentent 89,0% du total de la ligne budgétaire « dons TGAP et contribution des entreprises » en 2020 (soit 23,4 M€).

De ce fait, en 2020, l'Etat finance les AASQA par des subventions à hauteur de 31,4 % et par des moindres recettes fiscales via la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à hauteur de 32,9%.

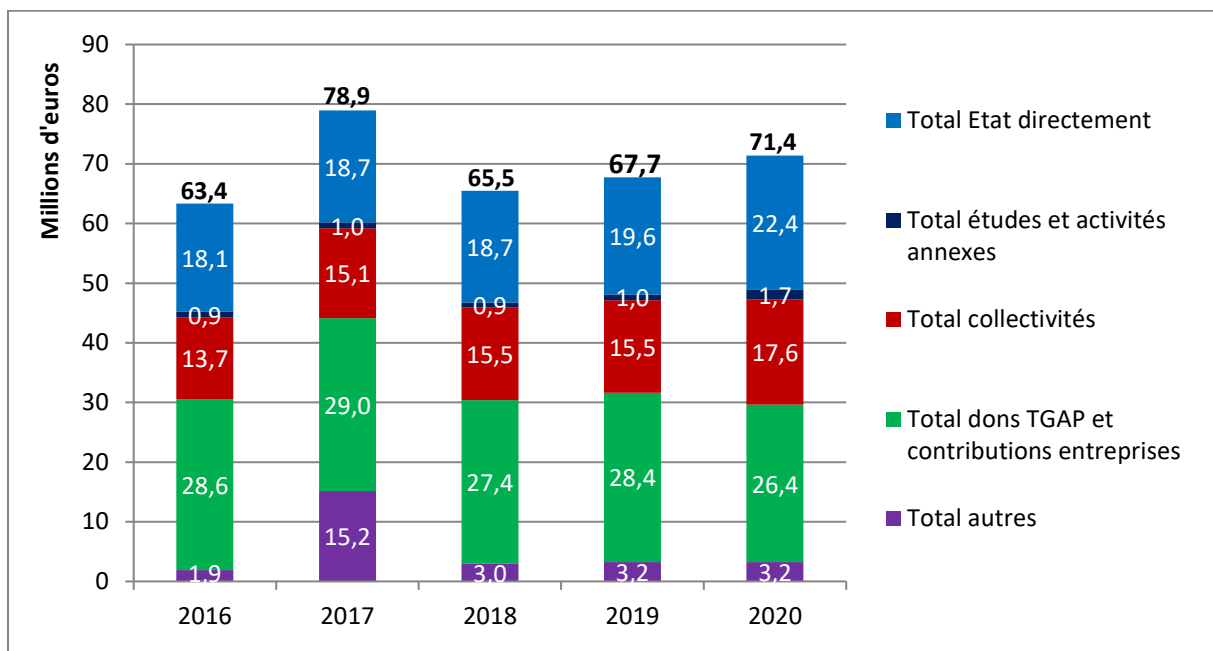


Figure 5: Répartition des financements totaux, par collège, sur les 5 derniers exercices clos.

3.1.2 Répartition entre fonctionnement et investissement des financements

Sur la période 2016–2020, la répartition moyenne entre fonctionnement et investissement a évolué de 2,1% en faveur du fonctionnement, passant de 84% à 86%. En valeur, l'investissement est resté stable sur la période, 10,0 M€ en 2016 pour 10,0 M€ en 2020, tandis que le fonctionnement a augmenté de 15,1%, passant de 53,3 M€ à 61,4 M€ (Figure 6).

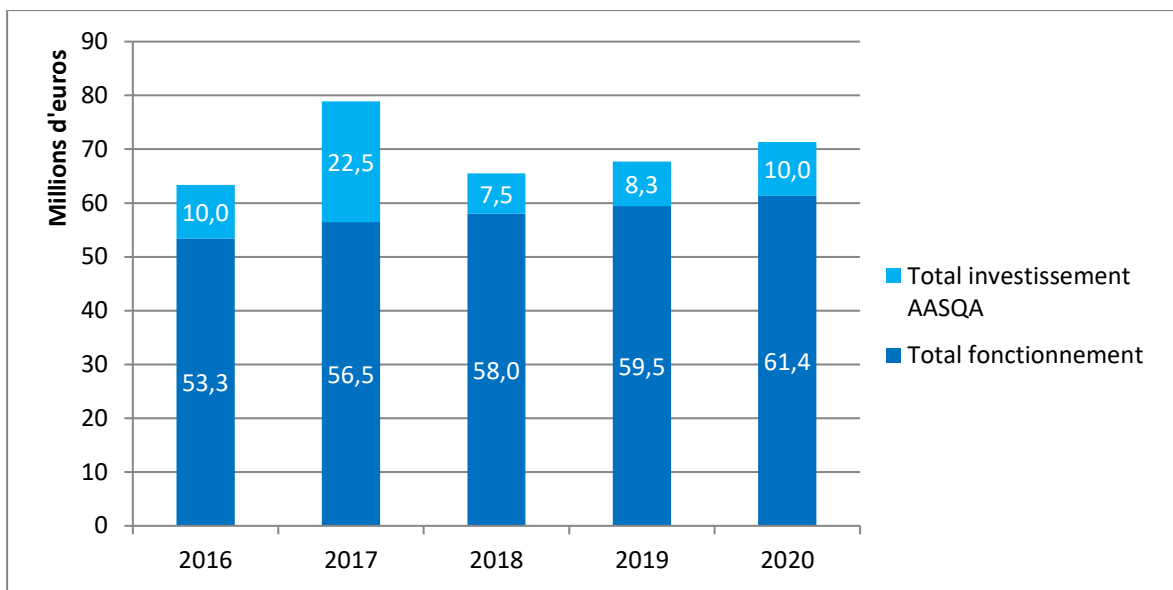


Figure 6: Répartition des financements de fonctionnement et d'investissement sur les 5 derniers exercices clos.

3.2 Analyse des charges

3.2.1 Comptes de résultat

En 2020, les charges d'exploitation des AASQA représentent 69,3 M€, en hausse de 7,4% depuis 2016.

Les frais de personnel représentent la part la plus importante des charges (63,3% en moyenne sur la période, Figure 7) et sont en augmentation depuis 2016 de 12,3%. Le second poste le plus important est représenté par la sous-traitance (16,6% en moyenne sur la période 2016-2020) qui est, lui, en diminution de 3,2% depuis 2016. Les autres postes représentent en moyenne moins de 10% des charges sur la période 2016-2020.

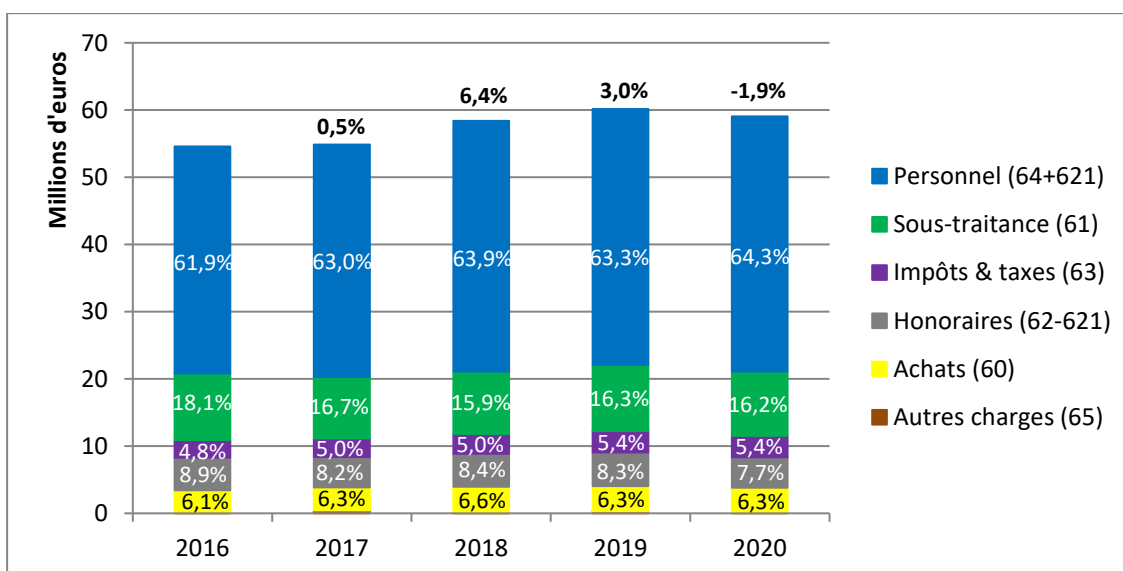


Figure 7: Distribution des charges d'exploitation, hors dotation aux amortissements, sur les 5 derniers exercices clos (en variation par rapport à n-1).

Le coût salarial global présente une augmentation de 13,0 % entre 2016 et 2020 (Tableau 3). Cette augmentation semble majoritairement due à deux facteurs : l'augmentation des effectifs entre 2016 et 2020 (+47,5 ETP soit 8,8%, Figure 8) et la hausse du coût moyen de l'ETP de 3,9% depuis 2016.

Cette hausse du coût moyen de l'ETP est pour partie liée aux évolutions d'échelons dans la grille de rémunération de la convention collective des AASQA, qui varient de 1% à 2,7% selon les échelons entraînant une progression moyenne minimale de 1,6 % par an à laquelle s'ajoute l'évolution globale du point de 2,73% sur l'ensemble de la période.

	2016	2017	2018	2019	2020
Coût salarial global (€)	36 171 354	37 094 783	39 974 588	41 035 844	40 873 772
Effectifs ETP	543,3	550,7	569,6	587,1	590,8
Coût moyen par ETP (€)	66 583	67 364	70 185	69 892	69 179

Tableau 3: Evolution des charges de personnel et des effectifs ETP sur les 5 derniers exercices clos.

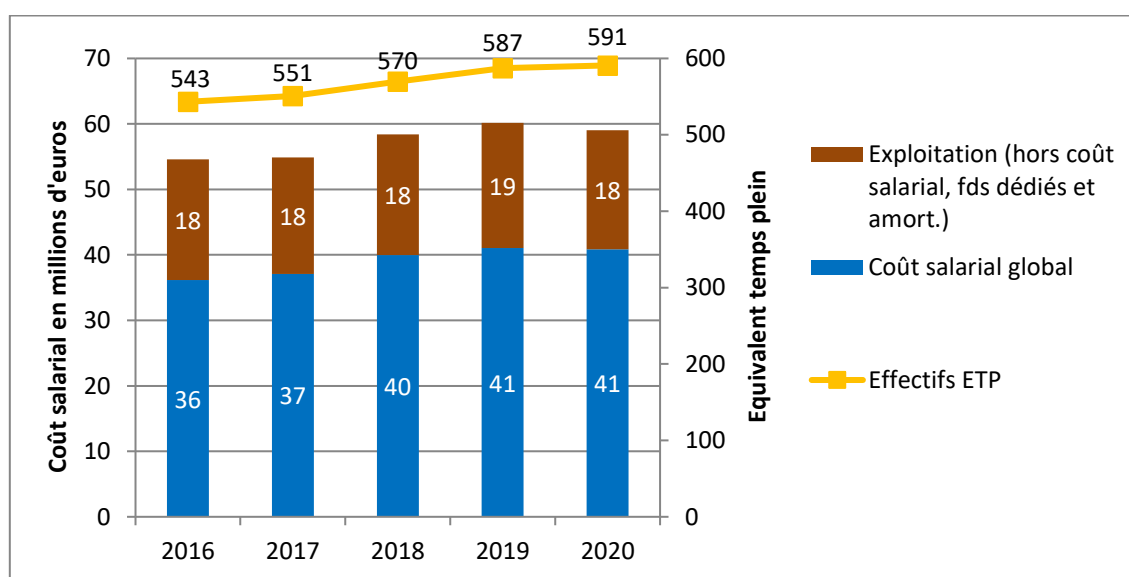


Figure 8: Nombre d'ETP (axe droit) et part du coût salarial (axe gauche) dans le total des charges d'exploitation, hors fonds dédiés et amortissements, sur les 5 derniers exercices clos.

3.2.2 Comptabilité analytique

Suite à la mise en place d'une comptabilité analytique adaptée à l'arrêté du 19 avril 2017 (les missions sont reprises selon la même numérotation dans l'article 3 de l'arrêté du 16 avril 2021 qui intègre une nouvelle ligne 10/ Mettre à disposition les données en open data), il est désormais possible d'analyser les dépenses des AASQA par rapport à chaque exigence ou article de l'arrêté.

	2017 (€)		2018 (€)		2019 (€)		2020 (€)	
	Total	dont fdp	Total	dont fdp	Total	dont fdp	Total	dont fdp
1/ Surveillance des polluants réglementés	29 852 442	12 711 238	31 209 679	11 246 557	31 714 979	11 942 335	29 626 398	12 443 163
2/Prévision de la qualité de l'air	2 241 710	1 954 370	2 271 275	2 074 218	2 556 436	2 285 059	2 546 410	2 307 021
3/Information des Préfets	1 525 028	1 001 750	1 447 906	1 172 149	1 701 885	1 146 798	1 669 682	1 213 072
4/Information du public	1 525 028	1 001 750	1 447 906	1 172 149	1 701 885	1 146 798	1 669 682	1 213 072
5/Mise à disposition des Préfets	384 456	297 048	320 354	280 936	586 099	489 259	826 869	686 774
6/ Fournir les informations requises	2 943 493	2 026 611	3 651 324	2 603 219	3 662 510	2 465 558	2 844 165	2 261 310
7/Inventaire spatialisé des émissions	2 844 694	2 579 797	2 822 733	2 477 131	2 754 303	2 453 670	2 901 886	2 631 820
8/Evaluer l'impact des PPA	907 605	724 169	799 379	687 650	729 366	612 290	837 527	744 804
9/CARA, MERA et polluants d'intérêts	1 897 908	733 154	2 248 942	1 182 694	2 401 458	1 153 889	2 306 903	1 102 147
Coût total de la surveillance réglementaire	44 122 363	23 029 886	46 219 496	22 896 702	47 808 919	23 695 655	45 229 522	24 603 184
Charge hors surveillance réglementaire	22 825 688	13 481 064	25 837 134	15 317 630	22 465 985	14 317 651	28 014 750	14 046 636
Coût total	66 948 051	36 510 950	72 056 630	38 214 332	70 274 904	38 013 306	73 244 272	38 649 820

Tableau 4: Coût de la surveillance réglementaire pour les différents points de l'arrêté du 19 Avril 2017 sur les exercices clos 2017, 2018, 2019 et 2020 (fdp= frais de personnel).

La surveillance réglementaire représente 61,7% du coût total des AASQA en 2020 à 45,3 M€ (Tableau 4). Au sein de ces 61,7%, la surveillance des polluants réglementés représente 66,5% des coûts de la surveillance réglementaire à 29,6 M€.

La comptabilité analytique permet d'affiner le coût réel de la surveillance réglementaire de la qualité de l'air (Tableau 5), sachant que les AASQA représentent 93,2% du financement total du dispositif en 2020.

Les frais de structure et de personnel représentent respectivement 33,7% et 52,8% du coût total.

	2017 (€)	2018 (€)	2019 (€)	2020 (€)
Coût total de la surveillance au km²	105,7	113,8	111,0	115,7
Coût total de la surveillance par habitant	1,0	1,1	1,0	1,1
Coût de la surveillance réglementaire au km²	69,7	73,0	75,5	71,4
Coût de la surveillance réglementaire par habitant	0,66	0,69	0,71	0,67

Tableau 5: Coût de la surveillance par habitant et par km² basé sur la comptabilité analytique.

4. LCSQA

Le Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air (LCSQA) :

Il est chargé, par le ministère en charge de l'environnement, de la coordination scientifique et technique de la surveillance de la qualité de l'air au titre du Code de l'environnement depuis le 1^{er} janvier 2011. Il est le laboratoire national de référence requis par les directives européennes. Les missions du LCSQA ont été actualisées et précisées par l'arrêté 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

C'est un groupement d'intérêt scientifique qui regroupe trois partenaires :

- L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris)
- Le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE)
- L'Institut Mines-Télécom Nord Europe (IMT-Nord Europe)

A ce titre, le LCSQA assure les missions suivantes (elles sont détaillées dans l'article 22) :

- La coordination scientifique et technique du dispositif national de surveillance pour garantir la qualité des données d'évaluation de la qualité de l'air et vérifier la conformité du dispositif de surveillance aux exigences européennes ;
- L'appui au rapportage des données sur la qualité de l'air auprès de la Commission européenne et la mise à disposition du public, en complément de la mise à disposition des données par les AASQA, des données de mesure sur la qualité de l'air ;
- La réalisation d'études et l'acquisition de connaissances ;
- Le suivi du financement de la surveillance mise en œuvre par le dispositif national de surveillance.

Le financement de ses activités est quasi-exclusivement composé par la subvention de l'Etat à chaque membre, complété dans certains cas par des financements venant d'autres organismes publics.

	2016 (€)	2017 (€)	2018 (€)	2019 (€)	2020 (€)
Total subventions LCSQA	5 152 079	5 094 994	5 213 953	5 111 050	4 942 445
Fonctionnement du LCSQA	4 814 079	5 034 994	5 097 953	5 021 090	4 848 445
Dont dépenses externes	901 585	1 059 648	1 204 944	1 193 256	1 002 990
Dont dépenses de personnel	3 912 495	3 975 346	3 893 009	3 827 834	3 845 455
ETP	28,9	28,9	27,8	28,3	27,3
Coût moyen par ETP	135 521	137 698	139 986	135 164	140 756
Investissement du LCSQA	338 000	60 000	116 000	89 960	94 000
Subvention DGEC	4 439 783	4 245 800	4 245 858	4 245 798	4 246 193
Subvention MERA	632 752	632 752	632 752	632 752	632 752
Subvention autres	79 544	216 442	335 343	232 500	63 500

Tableau 6: Financements du LCSQA sur les 5 derniers exercices clos.

Le budget du LCSQA a baissé de 4% depuis 2016 (Tableau 6), passant de 5,2 M€ à 4,9M€ (Figure 9). La subvention de fonctionnement est stable depuis 2016 (variation de 0,7%). Les effectifs sont en baisse de 5,5% ainsi que les frais de personnel de 1,7%. Le coût moyen de l'ETP est en hausse de 3,9% à 141 k€ en 2020.

De même, la subvention d'investissement est en baisse de 72,2% depuis 2016. Il est à noter que le LCSQA est financé directement par la DGEC à 99% en 2020 (contre 98% en 2016, 96% en 2017, 94% en 2018 et 95% en 2019).

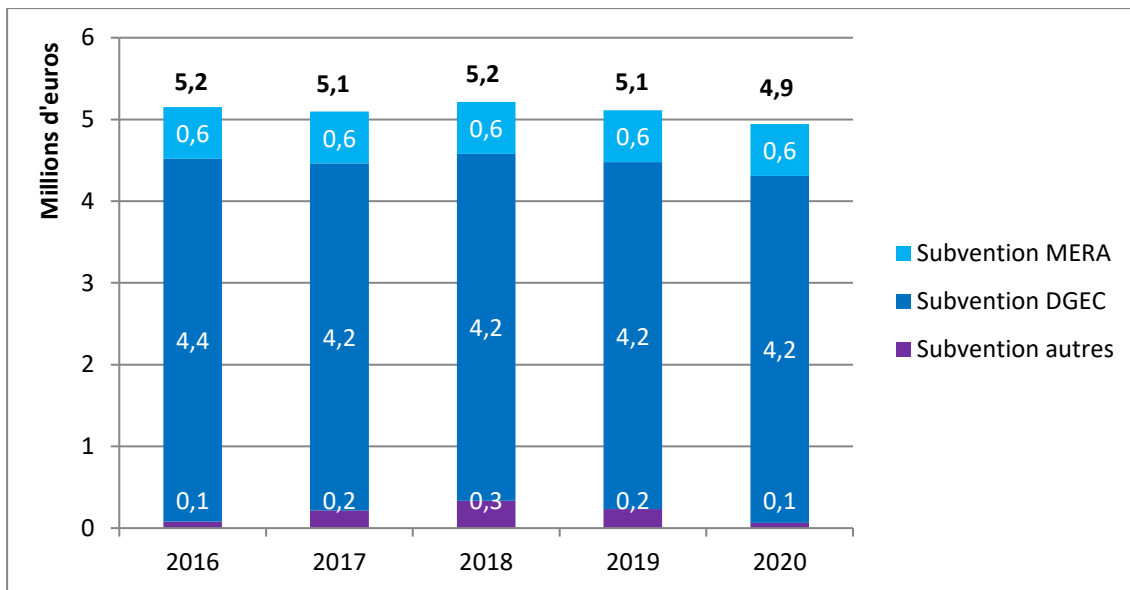


Figure 9: Evolution des financements du LCSQA sur les 5 derniers exercices clos.

5. PREV'AIR

Le système PREV'AIR :

Il a été mis en place en 2003 à l'initiative du ministère en charge de l'environnement. Les missions de Prev'Air sont désormais fixées dans l'article 29 de l'arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Sous l'égide du ministère, l'Ineris, le CNRS, Météo France et le LCSQA développent et mettent en œuvre les technologies nécessaires à la constitution d'une information pertinente sur la qualité de l'air. Cette plateforme est développée et gérée au quotidien par l'Ineris. Le système Prev'Air est bâti sur la base d'un certain nombre d'outils, développés préalablement à sa création, qui ont depuis évolué et continueront à évoluer dans le futur pour répondre aux besoins du système. Chaque membre du consortium prend à sa charge le coût des contributions lui incombant et s'engage à mettre toujours à disposition de la plateforme Prev'Air l'outil le plus performant répondant aux critères de performance et de stabilité requis.

Il génère et diffuse quotidiennement des prévisions et des cartographies de qualité de l'air pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules, issues de simulations numériques, à différentes échelles spatiales en s'appuyant notamment sur les données produites par les AASQA. Des cartes d'observation établies à partir de mesures effectuées sur le terrain sont également délivrées par le système.

Le consortium Prev'air ne recevant pas un budget spécifique pour son fonctionnement, le coût global de ce dispositif est difficile à évaluer. De ce fait, les chiffres présentés ci-dessous ne concernent que la mise en œuvre opérationnelle du système (Tableau 7) et non les travaux de développement scientifique.

PREVAIR	2016 (€)	2017 (€)	2018 (€)	2019 (€)	2020 (€)
Fonctionnement	357 000	535 929	283 887	228 392	247 500
Dépenses externes	96 000	277 388	177 507	148 392	167 500
Personnel (astreinte + mise à jour des chaînes de traitement)	261 000	258 541	106 380	80 000	80 000
Financement Prev'Air	357 000	535 929	283 887	228 392	247 500

Tableau 7: Evolution des charges de mise en œuvre opérationnelle du système Prev'Air sur les 5 derniers exercices clos.

Depuis 2016, les dépenses externes ont augmenté de 74,5 % (Tableau 7). En 2017, le pic de dépense est lié à un lourd investissement à évaluer. De ce fait, les chiffres présentés ci-dessous ne concernent que la mise en œuvre opérationnelle du système (Tableau 7) et non les travaux de développement scientifique.

Au total, hors R&D, le coût moyen de Prev'Air est estimé à 331k€ sur la période 2016-2020, avec une baisse de 30,7 % depuis 2016.

6. GLOSSAIRE & DEFINITIONS

Abréviation	Libellé
AASQA	Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air
ETP	Equivalent temps plein
LCSQA	Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air
MERA	Mesure et Evaluation en zone Rurale de la pollution Atmosphérique à longue distance
TGAP	Taxe générale sur les activités polluantes

Comptabilité analytique : Mode de traitement des données financières ayant pour objectif d'expliquer les résultats financiers [...] Cette technique permet d'identifier les coûts des différentes fonctions assumées par l'entreprise [...]. Elle est propre à chaque entreprise et constitue un système de mesure neutre et objectif (<https://www.compta-facile.com/comptabilite-analytique-definition-utilite-calcul-de-couts/>).

Compte de résultat : Document comptable où l'on retrouve le détail des produits générés (Comptes de classe 7) et des charges consommées (Comptes de classe 6) d'une entreprise au cours d'un exercice comptable (<https://www.l-expert-comptable.com/fiches-pratiques/qu-est-ce-qu-un-compte-de-resultat.html>).

Charge : Bien ou un service qui est consommé par l'entreprise au cours de son activité (<https://www.compta-facile.com/qu-est-ce-qu-une-charge-en-comptabilite-definition/>).

Charges d'exploitation : Dépenses nécessaires au fonctionnement opérationnel d'une entreprise (on parle de charges de gestion courante). En pratique [...] comptes de la classe 60 à 65 du plan comptable général (PCG) ainsi que [...] le compte 681 (<https://www.compta-facile.com/qu-est-ce-qu-une-charge-en-comptabilite-definition/>).

Subvention d'exploitation : Subvention octroyée à une entreprise pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation (<https://www.compta-facile.com/la-comptabilisation-des-subventions-dexploitation/>).

Subvention d'investissement : Fonds versés aux entreprises qui sont destinés à financer des investissements (<https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/subventions-dinvestissement/>).



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ces travaux en matière de pollution atmosphérique ont été financés par la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (Bureau de la Qualité de l'Air) du Ministère chargé de l'Environnement.



direction et secrétariat du LCSQA

INERIS - parc technologique Alata - BP 2 - F60550 Verneuil-en-Halatte
tél. 03 44 55 64 04 - www.lcsqa.org